

DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 11 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

20

De votants

23

OBJET

Sollicitation du Fond
d'Intervention Foncière de la
Communauté de Communes du
Plateau Picard

Date de la convocation : 05/12/23

Nombre de votes pour : 23
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. RUCHOT Éric, Mme BOUCHART Carine, Mme MOKRI Djamila, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, M. LEFRANC Dominique, M. VAUCHELLE Patrick, M. DELAME Cédric.

Absents représentés :

M. CARPENTIER Didier qui avait donné pouvoir à Mme BROWET Joëlle
Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles
Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie qui avait donné pouvoir à M. VAUCHELLE Patrick

Secrétaire : Mme LOISEL Marie-Christine

- VU le Code général des collectivités territoriales
VU la délibération du conseil communautaire en date du 22 novembre 2012, créant un Fond d'Intervention Foncière chargé d'acquérir, en lieu et place des communes membres et à leur demande, des biens immobiliers afin de faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement
VU l'évaluation réalisée par les services du Domaine, en date du 27 juillet 2023,

CONSIDERANT le projet d'acquisition foncière de la commune, qui présente un intérêt stratégique du fait de sa situation, pour la recentralisation d'équipements publics, notamment les archives, le club ados et un bureau destiné à la police municipale.

Entendu les explications formulées par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

SOLLICITE La Communauté de Communes du Plateau Picard pour acquérir dans le cadre du Fond d'Intervention Foncière, un local d'activité situé 1 rue François Mitterrand, cadastré AC 343, d'une superficie totale de 432 m2, au prix de 85 000 €.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits. Extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 060-216003715-20231211-12DEC23_04-DE

Le Maire
Denis FLOUR

